

Fonds pour l'éducation  
et la saine gouvernance

*Encourager le savoir!*



AUTORITÉ  
DES MARCHÉS  
FINANCIERS



**Des bourses d'excellence  
et des stages!**

# Des bourses d'excellence et des stages !

Le programme de bourse d'excellence du Fonds pour l'éducation et la saine gouvernance (FESG) vise l'amélioration des connaissances dans tous les domaines liés à la mission de l'Autorité des marchés financiers. Il est destiné aux étudiants des universités québécoises de maîtrise et de doctorat. Le FESG attribuera un montant maximal de 100 000 \$ par année pour ce programme ciblant notamment les étudiants des domaines suivants : finance, assurance, droit, criminologie, administration, gouvernance, économie, éthique, comptabilité, éducation, consommation, valeurs mobilières, etc.

Les candidats et candidates sont sélectionnés par le président-directeur général de l'Autorité, sur recommandations du comité d'évaluation du FESG, composé de cinq experts indépendants externes. Les bourses sont remises aux lauréats, une fois l'an, au Rendez-vous de l'Autorité, en présence du président-directeur général.

## *Les bourses d'études et stages à l'Autorité*

Offertes au doctorat (10 000 \$) et à la maîtrise (5 000 \$), les bourses s'accompagnent d'un stage rémunéré de six semaines à l'Autorité. Les critères suivants sont pris en compte dans l'évaluation des candidats et candidates :

- L'excellence du dossier académique (60%)
- L'engagement dans son milieu (10%)
- Le potentiel de recherche (10%)
- L'intérêt marqué pour le domaine d'études (10%)
- L'appréciation globale de la candidature (10%)



Photo : Daniel Caron

**Les récipiendaires des bourses de mars 2013, en compagnie du président-directeur général, Louis Morisset.**

De gauche à droite :

- Josiane Lise Mabopda Foka, doctorante en administration à l'Université du Québec à Montréal;
- Jacinthe Cloutier, doctorante en psychologie à l'Université du Québec à Trois-Rivières;
- Marie-Annick Laurendeau, étudiante à la maîtrise en droit à l'Université de Montréal;
- Jérôme Paradis, étudiant à la maîtrise en droit à l'Université de Laval;
- Bako Harinivo Ravaonorohanta, doctorante en administration à l'Université du Québec à Montréal.

*Pour tout connaître au sujet de nos lauréats*

<http://www.lautorite.qc.ca/fr/fesg-prog-bourses-etudes-corpo.html>

L'Autorité des marchés financiers est l'organisme mandaté par le gouvernement du Québec pour encadrer les marchés financiers québécois et prêter assistance aux consommateurs de produits et services financiers.

**Pour renseignements complémentaires,  
veuillez communiquer avec :**

Fonds pour l'éducation et la saine gouvernance

**Montréal :** 514 395-0337, poste 4104

**Québec :** 418 525-0337, poste 4104

**Numéro sans frais :** 1 877 525-0337, poste 4104

**Courriel :** [fesg@lautorite.qc.ca](mailto:fesg@lautorite.qc.ca)

Pour présenter votre candidature, veuillez consulter les lignes directrices et les formulaires et nous les transmettre par courriel au plus tard le **30 mars** ou le **30 septembre** de chaque année :



<http://www.lautorite.qc.ca/fr/fesg-programme-excellence-corpo.html>

Fonds pour l'éducation  
et la saine gouvernance

*Encourager le savoir!*



**AUTORITÉ  
DES MARCHÉS  
FINANCIERS**